

Procès-verbal n°2

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2022/2023

Approuvé par le Comité Directeur du 24/09/2022

Réunion du jeudi 18 juillet 2022 (visio conférence)

Monsieur	GONCALVES-MARTINS Sébastien	Président
Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
	CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
Messieurs	KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
	MICHEL Claude	Trésorier
	VAURETTE Vincent	Trésorier Général adjoint
<u>Invités</u> :	Madame ROSCOUET Marie	Présidente de la CRT
	Messieurs ALORO Jean-Paul	Président de la CDR
	BRAND Vincent	Président de la CRB
	MOLINARIO Yves	Président de la CRS

Ouverture de séance à 20H10

1 – TOURNOIS DE REPRISE POUR NEO PRATIQUANTS M15/M18

La CRS va continuer d'inciter la mise en place tôt dans la saison de Tournois pour les primo arrivants de la saison dernière et ceux de la saison qui débute. Soit à l'initiative des Comités ou à celles de clubs qui pourront se mutualiser pour ces organisations locales. Le but étant de fidéliser tous ces jeunes qui ont peu joué et ne s'engageront peut-être pas sur des compétitions régulières.

Des dotations textiles prévues par la Ligue. Voire des places pour le Beach Pro Tour (sur les dates de septembre puisqu'il a lieu fin de mois).

Dates retenues : 17 et 24/09 plus une date dans le courant d'octobre.

Marion PAUZIER, la chargée de communication, pourra travailler sur une plaquette pouvant servir de promo sur l'événement que les clubs projettent et dont ils pourront se servir sur leur forum associatif. Evénements à relayer également via les réseaux sociaux, la newsletter, etc.

2 – RESSOURCES HUMAINES

2.1 Cadre Technique

Il sera demandé à M. VAUTIER de finaliser son projet de formation. Il faudra revoir les conditions du télétravail et des récupérations. Présence nécessaire au siège le vendredi, en même temps que T. DUFOUR et N. FARES.

Il est aussi question de revoir la convention de mise à disposition au club de Conflans. Il faudra se mettre en contact avec P. MONTAUDOIN.

2.2 Embauches ADD

2.2.1 Para Santé

Des candidatures très intéressantes. Décision prise par le Bureau de ne pas dépasser le seuil de rémunération fixé quel que soit le profil rencontré. Le choix de la candidate est effectué. B. CERVETTI s'occupera des suites à donner pour gérer les contacts et réponses. Embauche à finaliser pour la rentrée.

2.2.2 Scolaire

La candidature de L. LE MARREC déjà rencontré, intéresse C. MICHEL. Discussion sur son profil et sa venue en IDF. Claude lui fera une proposition. Idem embauche à la rentrée.

Il faudra réfléchir au modèle du CD92 par rapport aux mises à disposition de cadres techniques auprès de ses clubs.

2.2.3 Beach

L'embauche n'est pas encore finalisée mais la saison Beach a laissé peu de marge jusque là. Des candidats à recevoir et auxquels sera soumise une étude de cas pour les départager.

3 – BEACH PRO TOUR A R. GARROS (29/09 au 2/10)

Les matchs vont se dérouler en nocturne jeudi et vendredi. A partir de 13H samedi et dimanche. Le prix public part de 7€ (enfants -10A) à 10€ (seniors).

Karim KHEMIRI-LEVY indique que la plaquette reçue concernant les hospitalités est négociable. A la Ligue de définir ses besoins. Combien de places elle envisage d'acheter ou faire acheter par ses publics, combien d'invitations VIP (ne pas comptabiliser les institutionnels déjà pris en compte tels CRIF, CROSIF...), quel nombre de bénévoles elle va pouvoir mobiliser, combien de clubs vont briguer les qualifications etc. Sébastien fera une proposition. L'intérêt serait de parvenir à nous grouper, clubs, Comités, Ligue.

4 – QUESTIONS DIVERSES

4.1 Attitude IDF

Il serait souhaitable de faire quelque chose contre les dérives comportementales qui donnent une image déplorable de notre milieu. En l'occurrence de l'IDF volley puisque l'attitude de cadre et joueurs IDF a été dénoncée lors de compétitions Beach. Ces constats sont toujours faits chez les masculins, pas chez les féminines où ça se passe bien.

Des cartons distribués qui vaudront des conseils de discipline. Le Président se mettra en relation avec le Président du club dont les licenciés sont issus.

4.2 Formation arbitrale en UNSS

La Ligue était partie prenante durant plusieurs années (sauf les 2 dernières pour cause Covid) d'une formation d'arbitres académiques UNSS en partenariat avec les académies de Versailles et de Créteil. A.FAIDHERBE, directrice adjointe de l'UNSS Versailles, avec laquelle nous étions en lien pour ces organisations, a fait une demande de prise en charge partielle de frais d'hébergement pour une dizaine de JO M15 formés et validés cette saison.

Le Bureau valide cette participation à condition que la CRA ait les coordonnées de ces jeunes arbitres (dont quelques-uns sont déjà identifiés parce que licenciés fédéraux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.

S. GONCALVES-MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire de séance